

TERÉGA

40 Avenue de l'Europe - CS 20522

64010 PAU

## ETAT RÉCAPITULATIF DES TERRAINS TRAVERSÉS PAR L'OUVRAGE

OUVRAGE : RENOUELEMENT DE L'ANTENNE MOISSAC-CASTELSARRASIN COMMUNE : MOISSAC  
Description tronçon : POSTE DE LIVRAISON et ROBINET DE SECURITE  
Code ouvrage : 14962L/14962R

PROPRIETAIRES : inscrit à la matrice cadastrale :

COMMUNE DE MOISSAC

Tel : 05 63 04 63 63

HOTEL DE VILLE 3 PLACE ROGER DELTHIL

82200 MOISSAC

PARCELLES	LIEU-DIT	CONTENANCE			NATURE CLASSE	LONGUEUR TRAVERSÉE	SURFACE IMPACTÉE	TAUX SERVITUDE	INDEMNITÉ SERVITUDE	
		h	a	ca						
CO 423	borde-rouge	0	01	02	TERRE-	0	102	- €		
CO 425	borde-rouge	0	04	15	TERRE-	0	415	- €		
CO 427	borde-rouge	0	11	19	TERRE-	0	1 119	- €		
CO 439	borde-rouge	0	12	73	TERRE-	0	1 273	- €		
								- €		
								- €		
								- €		
								- €		
								- €		
								- €		
								- €		
								- €		
								- €		
								- €		
<i>TOTAL linéaire:</i>							0	2909	<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>3 800,00 €</b>
<b>OBSERVATIONS :</b>								<b>TOTAL :</b>	<b>3 800,00 €</b>	

**INFORMATION :** Le/les signataires du présent document donnent mandat à TERÉGA, pour déposer un dossier de demande d'autorisation de défrichement sur les parcelles citées ci-dessus.

Montant estimatif des dommages :

- Parcelles drainée(s)                       Parcelles irriguée(s)  
 Exploitant

NOM :

Prénom :

ADRESSE :

COMMUNE :

Parcelles(s) exploitée(s) :

Tel :

Le propriétaire soussigné reconnaît que la somme totale ci-dessus, représente bien le règlement définitif de tout préjudice pouvant résulter de la servitude consentie par convention signée ce jour, pour l'implantation de l'ouvrage de transport de gaz sur les parcelles désignées ci-dessus lui appartenant.

Cette somme sera versée au Propriétaire, au plus tard, lors de la signature de l'acte authentique.

**NOTA :** les indemnités de dommages aux cultures et aux lieux, ne sont pas comprises dans la somme ci-dessus. Elles sont réglées après travaux.

Pour TERÉGA

M.

Fait à :

LE PROPRIÉTAIRE

le :